

AS/Soc/CSE (2024) OJ03

30 mai 2024

Fsoccsecoj03_2024

Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Sous-commission sur la Charte sociale européenne

Projet d'ordre du jour

de la réunion qui aura lieu à Vilnius (Lituanie)

le mercredi 3 juillet 2024, de 10h à 16h25, et jeudi 4 juillet 2024, de 8h30 à 18h

Ce projet d'ordre du jour, adressé aux membres titulaires et remplaçants de la sous-commission sur la Charte sociale européenne, tient lieu de convocation à la réunion

Copie aux secrétaires des délégations et des groupes politiques

Les documents de la réunion seront publiés sur [PACE Apps](#) (accès restreint)

Tous les points seront traités dans l'ordre dans lequel ils figurent à l'ordre du jour, à l'exception de ceux pour lesquels une heure précise est indiquée

au Radisson Blu Hotel Lietuva (Salle Zeta le 3 juillet et *Alfa conference hall* le 4 juillet), Konstitucijos Avenue 20, Vilnius 09308, Lituanie; tel. +370 5272 6272

1. Ordre du jour

[AS/Soc/CSE (2024) OJ03]

Adoption du projet d'ordre du jour

2. Procès-verbaux

[AS/Soc/CSE (2024) PV 02]

Approbation du projet de procès-verbal de la réunion tenue le 25 mars 2024 à Paris

3. Protéger les droits sociaux en temps de guerre en Ukraine (3 juillet 2024) - événement à l'occasion de la Conférence de haut niveau sur la Charte sociale européenne

[Programme]

Participation à l'événement

4. Conférence de haut niveau sur la Charte sociale européenne – « Un pas des États membres vers de nouveaux engagements au titre de la Charte »

[Programme; Projet de déclaration politique]

Participation à la conférence

5. Questions diverses

6. Date et lieu de la prochaine réunion

Quatrième partie de session 2024 de l'Assemblée, 30 septembre – 4 octobre 2024, Strasbourg (à confirmer)